



Tutoriel

Inscription au dossier périscolaire via le Portail Famille

Valable pour l'année scolaire 2024 / 2025

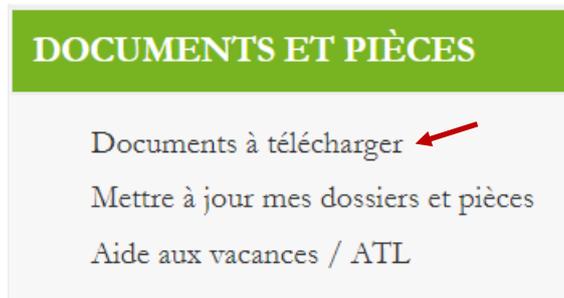
ÉTAPES À SUIVRE

1. Prendre connaissance du Règlement Intérieur des activités périscolaires
2. Vérification et/ou modification de "Ma Fiche Famille" et de « Mes coordonnées et codes d'accès »
3. Vérification, modification et validation de la "Fiche sanitaire de l'enfant"
4. Inscription à une activité
5. Réservation / Annulation

1. Prendre connaissance du Règlement Intérieur des activités périscolaires :

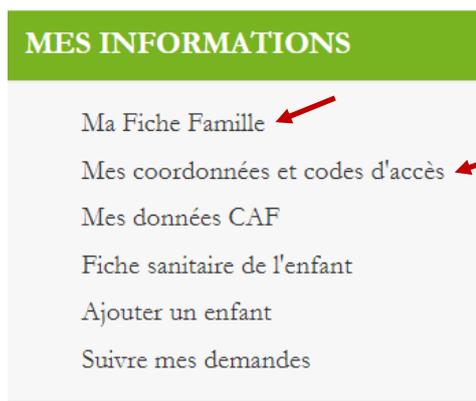
Vous trouverez le Règlement Intérieur dans le menu à gauche de votre écran, sous l'intitulé "DOCUMENTS ET PIÈCES – Documents à télécharger".

Vous pourrez ainsi prendre connaissance du fonctionnement, des délais, des horaires et des informations nécessaires en lien avec toutes les activités périscolaires proposées.



2. Vérification et/ou modification de "Ma Fiche Famille" et de « Mes coordonnées et codes d'accès » :

Dans le menu à gauche de l'écran, sous l'intitulé "MES INFORMATIONS", cliquer sur "Ma Fiche Famille" et sur « Mes coordonnées et codes d'accès ».



Vous devez vérifier, compléter ou rectifier les informations se trouvant sur ces deux pages.

Pour qu'une modification d'adresse postale soit prise en compte, vous devez joindre obligatoirement un justificatif de domicile de moins de 3 mois en cliquant sur "Ajouter".

N'oubliez pas d'enregistrer vos modifications.

Celles-ci seront validées ou mises en attente de complétude par le service éducation et jeunesse.

3. Vérification, modification et validation de la « Fiche sanitaire de l'enfant » :

Dans le menu à gauche de l'écran, sous l'intitulé "MES INFORMATIONS", cliquer sur "Fiche sanitaire de l'enfant". Cliquer ensuite sur "Fiche de renseignements à compléter" sous le nom de l'enfant.

MES INFORMATIONS

- Ma Fiche Famille
- Mes coordonnées et codes d'accès
- Mes données CAF
- Fiche sanitaire de l'enfant
- Ajouter un enfant
- Suivre mes demandes

FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Sous le nom de chaque enfant de votre foyer, vous trouverez le formulaire contenant les informations sanitaires et les autorisations.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant aux activités périscolaires, les informations ci-dessous sont obligatoires. Sans celles-ci, vous n'aurez pas l'autorisation d'inscrire vos enfants aux activités.

(4 ans)

[Fiche de renseignements à compléter](#)

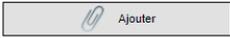
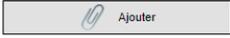
La fiche sanitaire de l'enfant n'a pas été saisie

Vous devez compléter, modifier et/ou rectifier les informations **jusqu'en bas de la page**.

En bas de la page, joindre les justificatifs obligatoires demandés : attestation de votre Quotient Familial de la CAF + Attestation d'assurance en responsabilité civile + pages du carnet de santé avec les vaccins.

Vous pouvez, selon les cas, fournir d'autres justificatifs (document médical, jugement de divorce pour mise en place d'une garde alternée, ordonnance du médecin en cas de traitement).

Si vous ne possédez de QF CAF, et uniquement dans ce cas précis, vous devrez joindre l'avis d'imposition de 2021 sur les revenus de 2020.

| DOSSIERS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES | | |
|---|-------------|---|
| Dossier : Fiche sanitaire | | |
| Pièce | Obligatoire | Fichier |
| Assurance responsabilité civile 22-23 | Oui |  |
| Attestation qf caf pour 22-23 | Oui |  |
| Pages vaccinations | Oui |  |
| Document médical (accompagnement aesh, paï...) | |  |
| Jugement de divorce (pages avec le mode de garde) | |  |
| Ordonnance médecin en cas de traitement | |  |

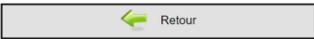
Terminer par cocher la case de validation "Je déclare exacts les renseignements..." et enregistrer.

VALIDATION

En cochant ci-après :

Je déclare avoir pris connaissance du [règlement intérieur](#) des activités périscolaires et m'y conformer.

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) par l'état de l'enfant.



Avant de pouvoir inscrire votre enfant aux activités périscolaires, la « fiche de sanitaire de l'enfant » doit être validée par le Service éducation & jeunesse.

Après validation du service, vous pourrez accéder aux activités.

[Fiche de renseignements à compléter](#)

Fiche validée

4. Inscription à une activité :

A cette étape, vous pouvez ouvrir les activités dont vous avez besoin.

PÉRISCOLAIRE

- Inscription à une activité
- Réservation / Annulation
- Visualiser mes réservations
- Liste de mes modifications

Dans le menu à gauche de l'écran, sous l'intitulé "PÉRISCOLAIRE", cliquer sur "Inscription à une activité".

Vous avez à présent la possibilité d'ouvrir 2 types d'activités :

- Les activités périscolaires, composées des animations matin et soir et de la restauration scolaire
- Les activités liées aux centres de loisirs, composées des mercredis éducatifs et des divers CLSH d'été, d'automne, d'hiver et de printemps qui viendront ponctuer l'année scolaire.

ETAPE 1 : CHOIX DE L'ACTIVITÉ ET DU BÉNÉFICIAIRE

Afin de pouvoir inscrire votre enfant à une activité, il vous faut au préalable :

- Compléter « La fiche sanitaire de l'enfant » dans la rubrique « Mes informations » et y joindre les justificatifs demandés, Après enregistrement, celle-ci sera soumise à la validation du service éducation & jeunesse sous un délai de 48H (5 jours sur la période de rentrée scolaire de septembre).
- Compléter votre numéro d'allocataire CAF dans la sous-rubrique « Mes données CAF »,
- Ouvrir les activités souhaitées dans la rubrique « Inscription à une activité », à condition que votre fiche sanitaire ait été validée par le service éducation & jeunesse,
- Vous pourrez par la suite modifier vos réservations via la rubrique « Réservation/Annulation ».

| |
|--|
| 4 ANS |
| Centre de loisirs |
| MERCREDIS 2022 / 2023 |
| Péri-scolaire |
| Animations matin et soir & restauration scolaire 2022 / 2023 |

Les activités périscolaires

Péri-scolaire Pour avoir accès aux animations matin et soir et à la restauration scolaire, vous devez cliquer sur la ligne bleue correspondante.

[Animations matin et soir & restauration scolaire 2022 / 2023](#)

Vous avez 3 possibilités :

- Vous ne souhaitez pas ouvrir d'activité, ne cochez rien. Vous pourrez toujours ouvrir une ou des activité(s) plus tard selon vos besoins via la rubrique « Inscription à une activité »,
- Vous souhaitez ouvrir une activité mais vous ne connaissez pas vos besoins de réservations pour le moment :

Cochez la case « Inscrit » * face à l'activité souhaitée et cliquez sur « Continuer ». Par la suite, vous pourrez procéder à vos réservations via la rubrique « Réservation / Annulation »,

- Vous souhaitez ouvrir une activité et procéder à des réservations fixes jusqu'à la fin de l'année scolaire : Cochez la case « Inscrit » * face à l'activité souhaitée, cochez les jours à réserver dans le petit calendrier en dessous et cliquez sur « Continuer ». Par la suite, vous pourrez modifier vos réservations via la rubrique « Réservation / Annulation ».

CHOIX DES ACTIVITÉS

Cliquez sur l'activité afin de visualiser le détail.

| Activité | Lieu | Tarif | Inscrit | | | | |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ANIMATION MATIN 2022 / 2023 | | | <input type="checkbox"/> | | | | |
| Vous pouvez sélectionner ci-dessous des prestations Complémentaires. | | | | | | | |
| ACCUEIL MATIN 2022 / 2023 | | 3,00 € | | | | | |
| ANIMATION SOIR 2022 / 2023 | | | <input checked="" type="checkbox"/> | | | | |
| Vous pouvez sélectionner ci-dessous des prestations Complémentaires. | | | | | | | |
| ACCUEIL SOIR 2022 / 2023 | | 5,00 € | | | | | |
| Calendrier souhaité | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 1 - RESA SOIR 2022 / 2023 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| RESTAURATION SCOLAIRE 2022 / 2023 | | | | | | | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Vous pouvez sélectionner ci-dessous des prestations Complémentaires. | | | | | | | |
| REPAS 2022 / 2023 | | | | | | | 6,00 € |
| Calendrier souhaité | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| RESA REPAS 2022 / 2023 | <input checked="" type="checkbox"/> |

Retour

Continuer

Les activités liées aux centres de loisirs

Pour avoir accès aux mercredis éducatifs et aux divers CLSH d'été, d'automne, d'hiver et de printemps qui viendront ponctuer l'année scolaire, vous devez cliquer sur la ligne bleue correspondante.

Cliquez sur « Continuer » pour ouvrir l'activité.
 Une page s'ouvre, vous donnant accès au calendrier de réservation.

| Activité | Action sur le mois | S 36 Me 7 | S 37 Me 14 | S 38 Me 21 | S 39 Me 28 |
|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 2 - APRES-MIDI MERC | <input type="checkbox"/> |
| 3 - JOURNEE AVEC REPAS MERC | <input type="checkbox"/> |
| 5 - MATIN MERC | <input type="checkbox"/> |

Enregistrer

Enregistrer & Terminer

LÉGENDE
 Jours disponibles en modification

Retour Terminer

Vous pouvez procéder immédiatement à vos réservations en cochant les prestations souhaitées et en cliquant sur « Enregistrer et terminer ».
 La coche « Action sur le mois » des mercredis permet de réserver tous les mercredis du mois en cours.
 Vous pouvez également cliquer sur « Terminer » et ensuite procéder à vos réservations via la rubrique « Réservation/Annulation ».

ATTENTION : l'assurance en responsabilité civile doit être en cours de validité. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas inscrire votre enfant à une activité.

5. Réservation / Annulation :

PÉRISCOLAIRE

- Inscription à une activité
- Réservation / Annulation
- Visualiser mes réservations
- Liste de mes modifications

Une fois que l'activité est ouverte, pour toute modification, cliquer sur "Réservation / Annulation".

Sous le nom de l'enfant, sont présentées les activités pour lesquelles vous pouvez faire des réservations.

Pour réserver ou annuler une prestation cliquer sur "Modifier" :

RÉSERVATION / ANNULATION

Cliquez sur le lien "Modifier" pour adapter le calendrier de présence de votre enfant à vos besoins.

Vous pouvez visualiser toutes les réservations que vous avez faites, que ce soit sur la plateforme ou auprès du service éducation et jeunesse, en cliquant sur "Visualiser mes réservations".

(4 ANS)

| Activité | Action |
|---|----------|
| RESTAURATION SCOLAIRE 2022 / 2023 | Modifier |
| Prestations de l'activité RESTAURATION SCOLAIRE 2022 / 2023 | |
| REPAS 2022 / 2023 | |
| REPAS PAI KIT 2022 / 2023 | |

Vous accédez ainsi au calendrier de l'activité.

| Activité | Action sur le mois | S 35 Je 1 | Ve 2 | Lu 5 | Semaine 36 | | | Semaine 37 | | | Semaine 38 | | | Semaine 39 | | | | | |
|------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| | | | | | Ma 6 | Je 8 | Ve 9 | Lu 12 | Ma 13 | Je 15 | Ve 16 | Lu 19 | Ma 20 | Je 22 | Ve 23 | Lu 26 | Ma 27 | Je 29 | Ve 30 |
| RESA REPAS | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Retour Enregistrer

Vous pouvez cocher ou décocher les jours que vous souhaitez réserver ou annuler selon les délais prévus au règlement intérieur des activités périscolaires.
 Enregistrer quand vous avez terminé.